

"La Passerelle"



*Accueil, apprivoisement, soutien et accompagnement pour un passage
entre la famille et l'école.*

A grands pas vers plus d'autonomie.....

...A petits pas vers le statut de jeune écolier !

Cette structure accueille **les enfants âgés de 2 ans** révolus au 31 décembre de l'année scolaire et les aide à passer de la petite enfance à l'enfance. Elle s'inscrit dans **le projet éducatif de l'école primaire et maternelle de l'ensemble scolaire La Salle Saint-Etienne, établissement de l'Enseignement Catholique.**

Son objectif est de permettre à tous les enfants accueillis de grandir en favorisant **l'entrée dans la collectivité "école"**, en développant des **activités langagières, motrices, logiques, créatives**, en proposant de les conduire vers les apprentissages de l'école maternelle par l'acquisition de plus d'autonomie et de maturité.

Le **respect** de l'enfant, en tant que personne, est placé au cœur de son activité. Elle veille à répondre à son développement, à ses besoins physiologiques (repos, propreté, confort physique), à ses besoins affectifs (doudou...), et sensoriels (mise à disposition de divers jeux, matières) ainsi qu'à son propre rythme.

Elle fonctionne le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** pendant les périodes scolaires de **8h à 12h** et de **13h 30 à 17h 30**.

Les enfants ne peuvent intégrer cette structure que lorsque **la propreté est acquise**. L'entrée en « Passerelle » peut s'effectuer en début d'année scolaire ou après chaque période de vacances.

Les enfants sont accueillis par Mme Mildred HAMAD secondée par une aide-maternelle. Avant l'entrée en "Passerelle", un rendez-vous est proposé aux familles pour un **entretien de connaissance** mutuelle au cours duquel est faite une proposition de **modalités de présences**. Un **livret d'accueil** est alors remis.

A l'inscription les familles reçoivent le **règlement intérieur** de l'école maternelle et primaire de La salle qu'ils retournent signé avec la confirmation de l'inscription.

L'accès au service de restauration scolaire sur le site de l'ensemble scolaire est soumis à l'accord de l'équipe pédagogique en charge de la "Passerelle". Il en est de même de la fréquentation sur la journée entière ou l'accueil du mercredi matin.

A l'exception de maladies chroniques graves, aucun médicament ne peut-être administré par l'établissement. En cas de maladie, prévenir le secrétariat dans les meilleurs délais et faire parvenir un certificat médical pour toute maladie contagieuse ou de longue durée.

La CONTRIBUTION FAMILIALE est facturée en fonction des revenus des familles et couvre en partie les activités proposées par la structure ainsi que l'assurance scolaire et extrascolaire. Tout trimestre commencé est dû en entier.

Le service des Assurances « FEC » (Frères des Ecoles Chrétiennes) prévoit des garanties contractuelles pour chacun de nos élèves, c'est-à-dire, le paiement d'indemnités en cas d'accidents corporels subis par eux. Sont notamment exclus : les dégâts matériels et vestimentaires que se causent les élèves entre eux, la responsabilité civile personnelle des élèves (déjà couverte par le contrat « Responsabilité Civile » des parents).

En période scolaire, l'accueil-secrétariat-comptabilité "école" est ouvert :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h.

En dehors de cette permanence les services sont assurés au "22 rue Désiré Claude", et fonctionnent lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h et le mercredi de 8h à 12h.

- Pour signaler une absence, merci de bien préciser que cela concerne l'école, citer la classe, le nom de l'enseignant et le nom de l'enfant.

- Vous pouvez venir recharger le compte restauration de votre enfant et confier vos règlements. (chèque bancaire à l'ordre de A.E.L.S : Association Educative La Salle).

M. HETROIT
Chef d'établissement

"La Passerelle"

A noter :



04 77 43 24 80



ecole@lasalle42.fr



22 rue Désiré Claude 42 100 Saint-Etienne



Educatrice et Responsable de la structure : Mildred Hamad
Aide maternelle : Delphine Veyssère